

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERIS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/59  Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <b><i>DELIBERATION n°DC2015/29</i></b>	

**Nombre de membres :**

En exercice : 125

Présents : 81

Votants : 93 (dont 12 pouvoirs)

POUR : 93 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trente et un mars deux mille quinze, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit au Chesne sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 24/03/2015

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote*: Mesdames BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COSSON, Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne LESUEUR Patricia, MASLACH Marie-Odile, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PASSERA Karine, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BARDIAUX François, BAUSSART Thierry, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLIN Michel, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEFORGE Pierre, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, FREY Hervé, GAVART Régis, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HENRY Philippe, HUREAU Benoit, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LOUIS Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, PONCELET Francis, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno.

*Représentés*: Madame BAUDART Martine donne pouvoir à Monsieur Yann DUGARD, Madame DAPPE Christine donne pouvoir à Monsieur FERON Patrice, Madame PAYEN Françoise donne pouvoir à Monsieur ADAM Claude, Madame ROGER Magalie donne pouvoir à Monsieur CARPENTIER Dominique, Madame Anne SEMBENI donne pouvoir à Mme Karine PASSERA, Monsieur BROUILLON Patrick donne pouvoir à Monsieur SIGNORET Francis, Monsieur DION Christophe donne pouvoir à Monsieur ETIENNE Philippe, Monsieur GIRONDELOT Bernard donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Jacques, Monsieur HULOT Christian donne pouvoir à Monsieur CORNEILLE Jean-Pierre, Monsieur LESOILLE Patrick donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Daniel, Monsieur QUEVAL Guillaume donne pouvoir à Madame MASLACH Marie-Odile, Monsieur SCHWEMMER Michaël donne pouvoir à Monsieur BROYER Jean.

---

**OBJET : AFFECTATIONS DES RESULTATS**

VU l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M14 ;

VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2013,

VU les articles L.2311-5 et R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'approbation des comptes administratifs 2014 du Conseil Communautaire par délibération N° DC2014/22 et considérant les résultats antérieurs reportés des différents budgets de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise,

---

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le  
et de sa publication ou notification le**

**15 AVR. 2015**

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **DECIDE** d'affecter aux budgets 2015 suivants les résultats de clôture cumulés au 31 décembre 2014 comme suit :

**Budget Déchets Ménagers**

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 655 630.70 €

Compte 001 : Recettes d'investissement-Excédent d'investissement reporté : 179 742.62 €

**Budget Parc Argonne Découverte**

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 130 130.10 €

Compte 001 : Dépenses d'investissement - Déficit d'investissement reporté : 1 007 743.81 €

**Budget PAE Buzancy**

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 180,15 €

Compte 001 : Recettes d'investissement-Excédent d'investissement reporté : 113 476.60 €

**Budget ZAE Vouziers**

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 16 689.26 €

Compte 001 : Recettes d'investissement- Excédent d'investissement reporté : 39 615.76 €

**Budget Piscine**

Compte 002 : Recettes de fonctionnement – Excédent de fonctionnement reporté : 327 567.50 €

Compte 001 : Recettes d'investissement- Excédent d'investissement reporté : 757 405.85 €

**Budget Bâtiment d'entreprise**

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement – Déficit de fonctionnement reporté : 34 461.47 €

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 276 944.52 €

**Budget Budget général**

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 5 153 858.28 €

Compte 001 : Recettes d'investissement- Excédent d'investissement reporté : 160 992.17 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

